



Assemblée Générale Mixte du 04 juin 2021
Désignation des scrutateurs

L'Assemblée générale se tenant à huis-clos dans le contexte actuel de pandémie, et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales, le Conseil d'administration réuni ce jour a désigné la Société Majorelle Investissements Sàrl, représentée par Monsieur Gabriel NAOURI et Madame Julie WALBAUM, tous deux actionnaires de la Société, comme scrutateurs de l'Assemblée générale.